

Absents excusés : B. DUCLAUD (procuration donnée à JM LAVAL), B. LAPORTE

1- **PV du 02/12/2024** : Approuvé à l'unanimité

2- **Projet GAUMIER** : proposé par TSA

1 ^{er} Dossier (sans options)	202 000€ HT
2 ^{ème} Dossier (sans options)	121 000€ HT
3 ^{ème} Dossier (fait par le Maire)	68 648€ HT (sous négociation de prix)

Délibération pour donner mandat au Maire pour solliciter des financements : approuvée à l'unanimité pour le Dossier 3.

3- **VOIRIE** : Suite au travail de la commission et du chiffrage de la COM-COM : Projet d'intervention de la commune à hauteur de 19 360€ HT (coût global 41 767.50€)

Reste à régler :

- Route du Peyrol (Champs rouge) : busage et fossés
- Route du Peyrol (Entre la Courte Botte et Pierrefiche)

En contrepartie des désagréments et dégradations causés par de nombreux passages avec des camions, l'entreprise PEREIRA se propose de réaliser et de participer financièrement aux travaux (élargissement, talus, etc...)

Ensemble approuvé à l'unanimité

4- **Vente terrain** : à M. DUPERRY. Acte passé cette semaine

5- **Régularisation terrains et voiries** : Un devis est présenté par AGEFAUR pour les 3 dossiers (DUCLAUD, CARRETIER, PERRY-GRINFAN) d'un montant de 3 000€ environ.

Ces régularisations sont à la charge de la commune. Ces terrains rentreront dans le patrimoine communal.

6- **Vente chapiteau** : 3 offres à 150, 250 et 300€. L'offre la mieux disante est retenue.

7- **Modification des statuts de la COM-COM relatifs à la Petite Enfance** : Approuvée à l'unanimité

8- **Location appartement situé au-dessus de la salle des fêtes** : Mme Gloria DA SILVA est retenue, elle vient de St Martial de Nabirat.

9- **PLUI-PADD** : Les 4 objectifs du PADD sont présentés, ils encadreront la démarche PLUI. Délibération approuvée à l'unanimité. Le 25/02/2025, un travail sur le zonage avec le bureau d'études se tiendra en Mairie.

10- **Contrat immersion** : durée 1 mois : Mme Carole COUZINET à la Mairie (début Mars). Ce stage lui permettra de découvrir les fonctions de secrétaire de mairie)

La séance est levée à 21h.